



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E96077** VALABLE JUSQU'AU **15/04/2027**

ÉDITÉ LE 23/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2008
Forme juridique : SARL
Capital : 155 500
Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC SAINT DENIS REUNION 50286983700026
Siret : 502 869 837 00026
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 0012499
Assurance Responsabilité Travaux : HELVETIA 92103270
Assurance Responsabilité Civile : AXA ASSURANCES IARD 0000010825770304
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/01/2026

Raison sociale : TECHNIQUES SPECIALES OCEAN INDIEN
Sigle : TSOI
29 RUE BASSIN MASSOUTE
ZAE EPERON BLOC 6 - ATELIER 15
97435 SAINT-PAUL
Téléphone : 02 62 43 53 80
Portable : 06 92 61 22 76
Fax :
Responsabilité légale : HUBE ADRIEN CO-GÉRANT / HUBE HAVET ANNE CO-GÉRANTE
Site Internet : <http://techniques-speciales.re/>
E-mail : directiontsoi@gmail.com

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 072 248 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5321	Installation de désenfumage naturel	6	01/02/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.